

## COMPTE RENDU

### Réunion du Conseil Communautaire

8 avril 2021 à 18H

Point n°	Compétences / Commissions	Ordre du jour	N° de page
1	Finances	Vote du budget principal	1-9
2	Finances	Vote des taux d'imposition des taxes directes locales	9-12
3	Finances	Vote du Budget annexe « Développement Economique »	12-17
4	Finances	Vote du Budget annexe « Atelier Relais »	17-20
5	Finances	Vote du Budget annexe « Centre Aquatique »	20-24
6	Finances	Vote du Budget annexe «Tourisme»	24-27
7	Finances	Vote du Budget annexe «GEMAPI»	27-30
8	Finances	Vote du Budget annexe « O2S Sport Santé Bien être »	30-34
9	Solidarité communautaire	Fonds d'accompagnement financier aux projets d'intérêt communautaire portés par des communes membres : modification du règlement et validation de la programmation 2021	34-36
10	Patrimoine Communautaire	<del>Proposition d'acquisition d'un immeuble de centre-ville afin de promouvoir l'animation commerciale</del> <i>Point retiré de l'ordre du jour</i>	37
11	Patrimoine communautaire /développement économique	Proposition d'acquisition à l'euro symbolique d'un chemin communal ayant fait l'objet d'une procédure de déclassement préalable, sis à St Quentin Lamotte.	37-38
12	Questions et informations diverses	Informations diverses Remarques des Conseillers Communautaires	38

#### Pièces jointes :

**Annexe 1 :** Compte rendu de la réunion du Conseil Communautaire en date du 16 mars 2021

**Annexe 2.1 :** Budget principal – projet pour l'exercice 2021

**Annexe 2.2 :** Budget annexe « Développement économique » – projet pour l'exercice 2021

**Annexe 2.3 :** Budget annexe « Atelier relais » – projet pour l'exercice 2021

**Annexe 2.4 :** Budget annexe « Centre Aquatique » – projet pour l'exercice 2021

**Annexe 2.5 :** Budget annexe « Tourisme » – projet pour l'exercice 2021

**Annexe 2.6 :** Budget annexe « GEMAPI » – projet pour l'exercice 2021

**Annexe 2.7 :** Budget annexe « O2S Sport, Santé, bien-être » – projet pour l'exercice 2021

**Annexe 3 :** Note de présentations brèves et synthétiques des budgets

**Annexe 4 :** Etat 1259

**Annexe 5 :** tableau de synthèse des dossiers présentés au fonds d'accompagnement communautaire

## ■ ETAT DES PRESENCES

Etaient présents tous les 50 membres en exercice, à l'exception de :

Madame Frédérique Cherubin-Quennesson, absente excusée ayant donné procuration à Monsieur Laurent Jacques ;

Monsieur Jean Charles Vitaux, absent excusé ayant donné procuration à Monsieur Emmanuel Maquet en raison de l'indisponibilité de son suppléant Monsieur Denis Routier ;

Madame Martine Douay, absente excusée ayant donné procuration à Monsieur Jérémy Moreau en raison de l'indisponibilité de son suppléant Monsieur Joël Coulombel ;

Madame Marylise Bovin, absente excusée représentée par son suppléant, Monsieur Bruno Tiers ;

Madame Régine Douillet, absente excusée.

Soit un total de :

46 présents

49 votants

## ■ SECRETARIAT DE SEANCE

Monsieur le Président propose de désigner Monsieur Samuel Ruelloux aux fonctions de secrétaire de séance.

Par ailleurs, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il propose de désigner Catherine Fermat comme auxiliaire de séance.

⊙ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- De désigner Monsieur Samuel Ruelloux, comme secrétaire de séance et Madame Catherine Fermat comme auxiliaire de séance.

## ■ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

Monsieur le Président met au vote l'approbation du compte rendu de la dernière séance, en date du 16 mars 2021, document qui a été joint à la convocation.

Sans question, ni remarques, il est procédé au vote.

⊙ Le compte rendu de la séance en date du 16 mars 2021 est adopté à l'unanimité.

## ■ DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (articles L5211-9 et L 5211-10 CGCT – délibération 16/07/2020)

N°	OBJET DE LA DECISION	DATE
2021/21	Tarifs O2S soins esthétiques	12/03/2021
2021/22	Modification de l'acte de constitutif de la régie de recettes O2S	12/03/2021
2021/23	Conclusion de l'avenant 1 au marché relatif à l'aménagement de bureaux pour les services techniques – Lot 3	15/03/2021
2021/24	Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la commune du Tréport et la communauté de communes	11/03/2021
2021/25	Schéma de développement urbain et portuaire - plan de financement et demande de subvention	12/02/2021
2021/26	Conclusion de l'avenant 2 au marché relatif aux travaux de requalification du chemin des étangs de la Vallée de la Bresle – Création d'une artère de circulation douce – Lot 1	22/03/21

2021/27	Fixation des tarifs boutique de l'Office du Tourisme - Destination Le Tréport-Mers	29/03/2021
2021/28	Conclusion de l'avenant 1 au contrat de concession de service public pour l'exploitation du centre aquatique O2 FALAISES	25/03/2021
2021/29	Dispositif d'aide « Covid » aux entreprises samariennes de la communauté de communes des Villes Sœurs	29/03/2021
2021/30	Aménagement du parc d'activités Bresle Maritime phase 3 tranche 1 - 76260 Ponts et Marais - Aménagement- études, MOE, Travaux et réseaux divers	29/03/2021
2021/31	Attribution du marché relatif aux travaux de rechargement en galets des plages de Le Tréport et Mers-les-Bains	31/03/2021
2021/32	Demande de subvention pour la création d'une aire de grand passage des gens du voyage	31/03/2021
2021/33	Projet de co-construction du Projet Alimentaire Territorial de la CCVS	

Avant d'entamer l'ordre du jour de la séance, Monsieur le Président introduit la séance par ces quelques mots :

*« Mes chers collègues, je voudrais d'abord que nous prenions le temps de rendre hommage, par une minute de silence, à Monsieur Bernard Davergne, président de la Communauté de Communes du Vimeu qui nous a quitté très brusquement le 31 mars dernier.*

*Je n'ai pas pu le côtoyer autant que je l'aurais souhaité, mais dans nos échanges, relatifs notamment à l'aire d'accueil des gens du voyage que nous voulions établir en commun, il m'a semblé être un homme d'action et de franchise, 2 qualités que j'apprécie tout particulièrement, et qui suscitent mon respect. Je regrette de n'avoir pas pu mieux le connaître, comme certains d'entres vous.*

*Mesdames, Messieurs, je vous propose de vous lever afin que nous lui rendions hommage par cette minute de recueillement.*

- Une minute de silence est observée en la mémoire de Monsieur Bernard Davergne -

*Mes chers collègues, la dernière séance fut longue et particulièrement dense, avec une trentaine de point à l'ordre du jour. Celle-ci sera, sauf à ce que qu'il y ait des débats nourris, plus courte, mais pour autant pas moins importante, car le vote des budgets a toujours une portée stratégique pour le territoire.*

*Comme exposé dans la note de synthèse, la communauté s'est portée volontaire pour expérimenter le changement de nomenclature comptable, passant ainsi de la M 14 à la M57. Malgré toute l'attention et le soin porté à ces modifications, pour lesquels il faut bien reconnaître que nous essayons un peu les plâtres, on a un peu galéré avec l'éditeur du logiciel et surtout ces modifications perturbent la lecture habituelle de nos documents comptables. On va s'y habituer ! il le faut car le passage en M57 va bientôt devenir une obligation.*

*Même si ça a rendu les choses plus compliquées, je me félicite que notre collectivité soit toujours volontaire et la première à vouloir collaborer avec les services de la DRFIP, et j'appelle pour cette raison, à votre indulgence s'il y a ici ou là quelques réajustements en cours d'année.*

*Jérémy Moreau aura l'occasion d'entrer plus dans le détail sur le contenu des budgets lors de la présentation de ceux-ci. Je ne vais donc pas divulguer sa présentation.*

*Pour les taux d'imposition, j'attirerais votre attention, lors de la présentation de ce point sur la nécessité de nous mobiliser tous, dans nos attitudes quotidiennes pour améliorer nos démarches de tri. Il en va de notre capacité à maintenir le taux de TEOM au plus bas. Cette année, nous misons sur cela pour repousser d'une année encore, la décision de reconsidérer le taux.*

*Fiscalité stable pour cette année encore, et nous pouvons nous en réjouir, car cette décision ne condamne pas la communauté à l'immobilisme. Nous serons aux côtés de nos membres pour le financement de leurs actions, avec un programme d'aide à l'investissement de plus de 1,2 million d'euros, tout en continuant nos actions d'aménagement du territoire, notamment en matière économique.*

Nous allons voir cela plus concrètement en commençant tout de suite par le vote des budgets.

Je donne la parole pour la présentation de ces points à Jérémy Moreau, que je remercie pour son investissement dans le suivi attentif de ces sujets toujours un peu ardu à aborder. »

### 1/ Vote du Budget principal

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jérémy Moreau pour la présentation de ce point de l'ordre du jour.

Monsieur Jérémy Moreau rappelle que la collectivité est passée en nomenclature M57, dans le cadre d'une expérimentation. Monsieur Jérémy Moreau précise qu'en conséquence, la transposition des comptes par rapport à la nomenclature précédemment utilisée, M14, n'est pas toujours possible et lisible.

Le projet de budget primitif a été présenté en commission de finances, le 1<sup>er</sup> avril 2021, il tient compte des choix et des orientations exprimés lors du débat d'orientation budgétaire qui a été organisé lors de la séance du conseil communautaire du 16 mars 2021 et s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 34 646 709,04 euros.

Le projet détaillé de budget était joint en annexe 2.1 de la note de la convocation.

Monsieur Jérémy Moreau donne lecture des éléments suivants concernant les dépenses d'investissement pour l'année 2021 :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	895 000,00	311 000,00	928 700,00	0,00	1 239 700,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (6)	1 250 000,00	0,00	1 575 000,00	0,00	1 575 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	5 304 000,00	2 373 000,00	1 012 860,00	0,00	3 385 860,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	507 000,00	15 000,00	700 000,00	0,00	715 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>7 956 000,00</b>	<b>2 699 000,00</b>	<b>4 216 560,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 915 560,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	103 000,00	0,00	127 000,00	0,00	127 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>110 700,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>127 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>130 000,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>8 066 700,00</b>	<b>2 702 000,00</b>	<b>4 343 560,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 045 560,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 143 406,68		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>1 143 406,68</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>9 210 106,68</b>	<b>2 702 000,00</b>	<b>4 343 560,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 045 560,00</b>
+						
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>						<b>780 873,00</b>
=						
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>7 826 433,00</b>

Monsieur Jérémy Moreau précise que les 1 43 406,68 € qui étaient inscrits au budget en 2020 au compte 041 ne se retrouvent pas en 2021, cela s'explique par un réaménagement de la dette.

En ce qui concerne les recettes d'investissement, Monsieur Jérémy Moreau donne lecture du tableau suivant :

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	2 182 000,00	0,00	2 418 350,00	0,00	2 418 350,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>2 182 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 418 350,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 418 350,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	50 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	694 197,40	0,00	3 482 873,00	0,00	3 482 873,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>746 197,40</b>	<b>0,00</b>	<b>4 482 873,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 482 873,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>2 928 197,40</b>	<b>0,00</b>	<b>6 901 223,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 901 223,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	3 665 051,77		135 175,17	0,00	135 175,17
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	691 948,23		790 034,83	0,00	790 034,83
041	Opérations patrimoniales (10)	1 143 406,68		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>5 500 406,68</b>		<b>925 210,00</b>	<b>0,00</b>	<b>925 210,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>8 428 604,08</b>	<b>0,00</b>	<b>7 826 433,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 826 433,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>7 826 433,00</b>
-----------------------------------------------------	---------------------

### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>925 210,00</b>
----------------------------------------------------------------------------------	-------------------

Le chapitre 13 concerne essentiellement les subventions du chemin entre Verre et Mer.

Monsieur JérémY Moreau donne ensuite lecture du tableau concernant les dépenses de fonctionnement :

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	6 568 336,61	0,00	6 417 100,00	0,00	6 417 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 464 938,00	0,00	3 793 500,00	0,00	3 793 500,00
014	Atténuations de produits	7 855 000,00	0,00	7 852 000,00	0,00	7 852 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	7 305 447,05	0,00	7 519 271,69	0,00	7 519 271,69
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>25 183 721,66</b>	<b>0,00</b>	<b>25 581 871,69</b>	<b>0,00</b>	<b>25 581 871,69</b>
66	Charges financières	30 344,00	0,00	9 000,00	0,00	9 000,00
67	Charges spécifiques (3)	20 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	56 600,00		299 194,35	0,00	299 194,35
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>25 290 665,66</b>	<b>0,00</b>	<b>25 895 066,04</b>	<b>0,00</b>	<b>25 895 066,04</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	3 665 051,77		135 175,17	0,00	135 175,17
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	691 948,23		790 034,83	0,00	790 034,83
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>4 357 000,00</b>		<b>925 210,00</b>	<b>0,00</b>	<b>925 210,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>29 647 665,66</b>	<b>0,00</b>	<b>26 820 276,04</b>	<b>0,00</b>	<b>26 820 276,04</b>
						+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>						<b>0,00</b>
						=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>26 820 276,04</b>

et des recettes de la section de fonctionnement :

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	34 000,00	0,00	23 000,00	0,00	23 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 394 500,00	0,00	1 492 400,00	0,00	1 492 400,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	705 262,00	0,00	3 655 262,00	0,00	3 655 262,00
731	Fiscalité locale	6 610 303,00	0,00	12 070 000,00	0,00	12 070 000,00
74	Dotations et participations (3)	3 930 499,00	0,00	3 822 330,00	0,00	3 822 330,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	49 800,00	0,00	52 000,00	0,00	52 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>12 730 364,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 114 992,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 114 992,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>12 730 364,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 114 992,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 114 992,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>12 730 364,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 114 992,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 114 992,00</b>
						+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>						<b>5 705 284,04</b>
						=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>26 820 276,04</b>

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>925 210,00</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Monsieur le Président cède la parole aux membres de l'assemblée communautaire.  
Compte-rendu provisoire de la séance du 8 avril 2021

Madame Florence Le Moigne intervient en faisant part de son étonnement quant à l'ordre de présentation des délibérations. Madame Le Moigne s'étonne qu'il soit procédé au vote du budget avant le vote de la délibération relative à la fiscalité.

Madame Florence Le Moigne explique ensuite qu'en relisant l'état 1259, même si elle a conscience que le passage en M57 complexifie les choses cette année, qu'elle pense que les allocations compensatrices doivent toujours être comptabilisées dans le compte 74. Or, en ce qui concerne les allocations compensatrices une prévision de 2 050 074 € n'apparaît pas dans le compte 74.

Madame Le Moigne de s'exprimer ainsi : « je veux bien qu'il y ait un bug informatique avec le logiciel de comptabilité comme l'a expliqué Monsieur Moreau, mais il aurait été sans doute judicieux de proposer, comme cela est fait dans les petites communes, un état 1259 qui fait apparaître la nomenclature comptable afin que ce soit plus clair et que les élus puissent s'y retrouver ».

Madame Florence Le Moigne souhaiterait savoir à quoi correspond au compte 7472 dans lequel une participation des régions apparaissait l'année dernière mais n'apparaît plus cette année ? Est-ce une subvention de fonctionnement de la région ?

Elle indique qu'un autre compte a également attiré son attention, le compte 74758 « participations autres groupements », sur lequel apparaît une somme de 501 000 €. Pour Madame Le Moigne ce compte 74 aurait dû être abondé d'au moins 2 050 074 €.

Il est répondu à Madame Florence Le Moigne que pour ce qui concerne le compte 74758, en 2020 les crédits étaient de 500 000 € et que cette année l'inscription proposée de 400 000 €, pour des recettes qui correspondent essentiellement à la valorisation des déchets et la facturation des professionnels qui se rendent en déchèterie.

Madame Florence Le Moigne, à la lecture des documents présentés, pense que les comptes 74 et 73 ont été mélangés et en déduit que le budget devra être modifié puisqu'il se vote par chapitre. Enfin, elle précise que les dotations ne lui semblent pas avoir été ajoutées non plus. En conséquence, elle indique qu'il lui semble qu'il faudra ajouter 29 000 euros de plus sur les dotations et 150.000 euros en plus sur la fiscalité.

Monsieur le Président confirme, il rappelle que dans son propos introductif, il a insisté sur le fait que cette année serait particulière notamment pour ce qui concerne la présentation du budget puisqu'il sera difficile de comparer les exercices 2020 et 2021.

Monsieur Marcel Le Moigne indique également que la taxe d'habitation renforce la difficulté de présentation cette année.

Monsieur Jérémy Moreau précise également que les informations ont été transmises à la CCVS extrêmement tardivement, ce qui ne facilite pas l'élaboration budgétaire et le respect des délais (organisation de la commission, transmission des documents budgétaires avec la convocation). Les informations relatives à la fiscalité ont été transmises le matin même de la séance.

Monsieur Alain Trouessin souhaiterait obtenir une précision en ce qui concerne les dotations que la Ville de Criel-sur-Mer n'avait pas reçu non plus, le choix a été fait, pour la présentation budgétaire, de reprendre les éléments de l'année N-1. Sur l'article 65 7362 : « subvention fonctionnement du CCAS », ce compte l'interpelle notamment les montants inscrits au budget puisqu'en 2020 il avait été inscrit 70 000 € et que cette année cette somme est renouvelée.

Par ailleurs, Monsieur Alain Trouessin souhaiterait savoir à quoi correspond la somme de 90 000 € affectée en 2021 au compte 65748 « subventions de fonctionnement autre personne de droit privé » ?

Monsieur Marcel Le Moigne précise qu'il s'agit des associations.

Monsieur Alain Trouessin souhaiterait donc savoir quelles sont les associations concernées car il lui semble que les votes des subventions aux associations doivent être effectués par l'intermédiaire d'une délibération spécifique.

Monsieur le Président répond qu'il s'agit de l'association COB (Club Olympique de la Bresle).

Madame Catherine Fermaut précise qu'il s'agit du report de l'opération « Courir lancer sauter » organisée par l'association, le montant inscrit au budget concerne donc deux exercices.

Monsieur Jérémy Moreau indique que le compte 657362 concerne bien la subvention de fonctionnement au CIAS (centre intercommunal d'action sociale), il précise que le plan de compte M57 comporte une erreur d'intitulé puisqu'il ne fait mention que des CCAS dans l'intitulé du compte 657362, alors que les intercommunalités qui utilisent également cette nomenclature ne gèrent que des CIAS.

Monsieur Alain Trouessin s'interroge sur l'existence du CIAS, il se souvient qu'il y avait eu des débats au sein de l'assemblée mais s'interroge sur la création de celui-ci.

Monsieur le Président répond que le CIAS a été créé il y a environ 3 ans.

Monsieur Alain Trouessin revient sur la question 90 000 euros affectés aux « autres personnes de droit privé », quelles sont-elles ?

Monsieur Jérémy Moreau précise qu'il convient de comparer les lignes 657382 (exercice 2020) et 65748 (exercice 2021). En 2020 les crédits inscrits étaient de 50 000 euros en 2021 on passe à 90 000 euros.

Il est précisé que les sommes correspondent notamment au partenariat avec la Recyclerie du Vimeu : 50.000 euros dédiés à l'aide à l'insertion professionnelle.

Monsieur le Président précise également que désormais il y a plus de personnel à la Recyclerie puisqu'on passe de 6 à 8 personnes du territoire qui sont accompagnées par le Recyclerie et de ce fait, la CCVS abonde le partenariat. Il est précisé que la CCVS accompagne la Recyclerie à hauteur de 4 000 euros par salarié.

Monsieur Alain Trouessin note également que la CCVS est en train de provisionner pour la création d'une aire de grand passage pour les Gens du Voyage. Il pense que les membres de l'Assemblée auront l'occasion d'en rediscuter lors d'une prochaine séance mais il souhaite d'ores et déjà faire part aux membres de l'assemblée, qui l'ont sans doute déjà vu dans la presse, de la position défavorable du Conseil municipal de la commune de Criel concernant l'installation de cette aire de grand passage. Lorsque la question sera discutée, Monsieur Alain Trouessin exposera les raisons de ce vote presque unanime (1 seule abstention).

Monsieur le Président indique qu'il a été interrogé par la presse à ce sujet, qu'il comprend la position de la Ville de Criel mais que néanmoins, ce n'est pas le débat du jour. Il rappelle qu'il préfère, sur ce dossier, être force de proposition plutôt que de ne pas agir et qu'au final la Préfecture impose le choix d'un terrain sur le territoire. Monsieur le Président rappelle à Monsieur Trouessin que ce dernier a mené ce dossier pendant presque 3 ans et qu'il ne peut donc ignorer qu'à un moment ou un autre, la Préfecture décidera du lieu d'implantation de l'aire sans que la Communauté de Communes ne puisse donner son avis, donc autant anticiper.

Monsieur Mario Dona souhaiterait, si la séance ne dure pas trop longtemps, revenir au moment des questions diverses sur la présentation du budget qui a été faite en réunion des 28 maires, au cours de laquelle il a été évoqué l'achat d'un terrain pour la réalisation d'une déchetterie. Il souhaiterait en effet pouvoir exposer aux membres de l'assemblée les arguments contre la mise en œuvre de ce projet.

Monsieur le Président de dire « Il s'agit d'un budget prévisionnel, et pour une bonne gestion d'une collectivité, il convient de provisionner pour un futur achat. En effet, on sait que la déchèterie du Tréport est obsolète, donc, il faut arriver à y penser et anticiper. L'aire de grand passage, ça coince, la déchèterie, ça coince aussi, alors qu'honnêtement, je n'en comprends pas les raisons. Mais en tout état de cause, le jour où la CCVS aura trouvé un terrain propice à l'implantation d'une future déchèterie il faudra qu'on puisse l'acheter. Ce jour-là, la CCVS prendra évidemment contact avec le Maire de la commune concernée, néanmoins si un accord est trouvé avec le vendeur, on achètera et on fera la déchèterie quelque soit la position de la commune à ce sujet ».

Monsieur Mario Dona indique qu'il ne souhaite pas étendre le débat trop longtemps mais rappelle que contrairement à ce qui a été dit, de son côté, il ne dispose d'aucun élément démontrant le caractère obsolète de la déchèterie du Tréport, il n'existe aucune étude à ce sujet.

Monsieur Dona précise que lorsqu'il regarde le dernier rapport de 2019 sur les déchets, il y apparaît clairement que sur les 4 déchèteries, la déchèterie du Tréport est celle qui réalise le plus de tonnages à un moindre coût. Par ailleurs, c'est également celle qui est la plus fréquentée par le public.

Il en tire la conclusion suivante : « que la déchèterie ne soit pas aux normes, qu'elle ne réponde pas à un certain nombre de services, je veux bien l'admettre, qu'il faille trouver un autre terrain pour faire une

nouvelle déchèterie qui réponde aux normes de l'évolution de développement durable etc ... je suis d'accord également. Mais là où je ne suis pas d'accord, ce que je ne partage pas, c'est qu'alors que je m'étais positionné défavorablement, position déjà précédemment adoptée par le conseil municipal d'Etalondes, à l'implantation d'une déchèterie en zone urbanisée, autour des commerces, des artisans et des industriels d'Etalondes, alors également qu'il existe une réflexion sur l'implantation d'un futur hôpital, je ne comprends pas l'urgence à provisionner. Ce que je souhaiterais c'est qu'il y ait au moins un débat, une argumentation nous amenant à la décision « oui ou non », pourquoi on fait une déchèterie, quels sont les besoins, quels sont les coûts, quelle priorité en termes de dépense pour la CCVS ? Parce que nous sommes en train de voter le budget mais compte tenu de tous les projets d'investissement, que nous avons, ne serait-ce que pour le nouveau mandat mais également pour les anciens mandats, il s'agit de se positionner sur ce qui est réellement prioritaire ! Vis-à-vis de la future augmentation vertigineuse de la taxe générale sur les activités polluantes, est-il raisonnable d'engager de très grandes dépenses sur un projet de déchetterie ? Mais j'aurais l'occasion d'en débattre avec vous si vous m'y autorisez. ».

Monsieur le Président : « Merci Mario pour ton intervention, on aura l'occasion d'en reparler lors d'une prochaine séance du Conseil communautaire ».

Sans autre question, il est procédé au vote.

- ⊙ Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire approuve par :
- 48 voix pour,
- 1 abstention : Monsieur Aurélien D'hier

le budget principal 2021 tel qu'annexé et arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	26 820 276,04	26 820 276,04
Section d'investissement	7 826 433,00	7 826 433,00
Total Budget principal	34 646 709,04	34 646 709,04

## **2/ Vote des taux d'imposition des taxes directes locales**

Monsieur le Président expose que conformément au débat d'orientations budgétaire qui s'est tenu le 16 mars dernier, il est proposé de valider le principe de la stabilité des taux des taxes ménages et de la CFE, qui est en cours de lissage depuis le passage en FPU (1<sup>er</sup> janvier 2017) et pour une durée de 7 ans, et qu'à ce titre le taux de convergence, issu du taux moyen pondéré, arrêté à 26,86% ne peut faire encore l'objet de modification.

Le président propose donc d'appliquer, pour l'année 2021 les taux suivants aux impôts directs locaux :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 5,01 %,
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 8,03 %.

Le taux de la taxe d'habitation ne fait plus l'objet de décision par le conseil communautaire (valeur précédente 3,94%).

Le taux de CFE à 26.86% correspond au taux moyen pondéré. Le lissage des taux de chaque commune est en cours jusqu'en 2024.

Monsieur le Président de poursuivre : comme vous avez pu le lire dans la note de synthèse, la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères ne permet pas de financer les dépenses réelles du service. La TEOM c'est une recette d'à peu près 3 millions et les dépenses du service sont de 4.3 millions. Ceux sont les chiffres de l'année dernière.

Il y a donc un déficit entre la TEOM et les dépenses du service d'1,3 millions d'euros au bas mot. Il y a toujours eu un déficit sur ce service, qui est couvert par d'autres recettes, majoritairement fiscales. Le problème que nous allons rencontrer c'est que ce déficit, à comportement et dépenses constantes, va s'aggraver malgré nous.

En effet, le service doit acquitter sur les ordures ménagères et les encombrants une taxe, la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP). Cette taxe est un moyen de nous pénaliser pour l'absence de recyclage. C'est une taxe que l'on paie à la tonne. Pour vous donner une idée précise, en 2017, la TGAP était de 14,06 euros la tonne. L'Etat a décidé d'augmenter progressivement, mais par pallier le coût de cette taxe.

La TGAP passera à 65 euros la tonne, oui vous entendez bien 65 euros la tonne en 2025. C'est une augmentation de plus de 350%. C'est énorme. On peut comprendre la philosophie qui sous-tend cette décision de l'état, mais la facture est salée, et au final qui la paie ? et bien vous et moi.

Aujourd'hui le déficit que nous couvrons est stable mais la TGAP va faire exploser le déficit. Entre 2020, TGAP à 18 euros la tonne, et 2021, TGAP à 30 euros la tonne, nous prenons une claqué, à tonnage constant de 202 638 euros... l'année prochaine, à tonnage constant, nous prendrons une nouvelle claqué de 371 503 euros... à ce rythme-là, en 2025, nous paierons 793 665 euros de plus. On ne pourra pas l'assumer. Il n'y a que 2 solutions :

- Soit on augmente la TEOM
- Soit on arrive à se mobiliser, et à mobiliser davantage nos habitants pour faire baisser les tonnages et améliorer le tri. La baisse des tonnages envoyés en ordures ménagères ou encombrants permettrait de maîtriser cette augmentation programmée.

Nous avons engagé depuis le début d'année différentes actions de sensibilisation, et nous allons intensifier le rythme. Il faut que tous nos habitants aient conscience que, sans les petits efforts du quotidien de chacun, on va droit dans le mur et l'augmentation de la fiscalité sera inéluctable.

Ce n'est pas ce que nous voulons. Nous sommes en train de réfléchir à comment mieux améliorer le tri, faciliter la vie des gens, améliorer nos incitations, et contrôler afin d'éviter les abus. Je ne veux pas qu'on stigmatise qui que ce soit dans cette assemblée, mais nous savons collectivement où peuvent se trouver des pistes d'amélioration. Il faut actionner tous nos leviers pour éviter de voir nos dépenses s'envoler dans ce service.

Nous nous donnons une année de plus pour mettre le paquet sur la communication et la sensibilisation de nos populations sur ce problème. Nous avons souhaité faire le pari de la confiance et de la prise de conscience de nos habitants. Nous allons tout mettre en œuvre pour que ce pari soit gagné. Ce que je veux dire c'est que nous avons tous intérêt à trier mieux, à trier plus, car sinon, on sera rattrapé par les réalités financières, et le taux de TEOM devra augmenter.

J'invite tous les élus à se porter garant de ce pari, et à œuvrer dans vos communes respectives pour faire comprendre à nos habitants combien il n'est pas anodin de trier, et de recycler, l'enjeu est financier, mais au-delà de ça il est aussi écologique.

Si on continue comme ça on va droit dans le mur, pour notre planète, comme pour nos finances.

Tout le monde doit se mobiliser pour éviter ça, et je compte sur vous. Toutes les contributions sont attendues, la commission déchet que préside Raynald Boulenger travaille activement sur toutes les actions qui pourront permettre de nous améliorer sur le recyclage et le tri.

Je vais donc vous proposer cette année encore de rester au taux de 8% même si je sais que nous allons devoir investir 202 000 euros de plus dans le service, cette somme n'ira pas à autre chose, et ça c'est bien dommage, car nos habitants n'attendent pas que nous mettions leur argent ainsi dans la poubelle de coûts que notre responsabilisation collective peut maîtriser à défaut de faire baisser.

Monsieur le Président interroge les membres de l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions.

Monsieur Samuel Ruelloux souhaiterait savoir s'il existe une étude sur la possibilité de créer un service de ramassage en porte à porte des déchets recyclable sur les différentes communes de la CCVS ?

Monsieur le Président répond que cette étude est en cours et cède la parole à Monsieur Raynald Boulenger, Vice-Président en charge de la collecte, du transport, du stockage, du tri, du traitement et du recyclage des déchets ménagers et des déchets assimilés.

Monsieur Raynald Boulenger complète la réponse en indiquant que les élus et les services travaillent, à l'heure actuelle, sur le renouvellement du marché de collecte des ordures ménagères qui se termine en décembre 2021. Il précise qu'il existe une possibilité de prolongation de 2 ans, mais que l'objectif est de

*lancer dès à présent ce marché afin de pouvoir déterminer si des solutions alternatives au mode actuel de collecte serait envisageables à un coût contenu.*

*Monsieur Boulanger informe les membres de l'assemblée que le collecteur actuel a informé la CCVS qu'aujourd'hui la CCVS paie aux prestataires, ikos et paprec, 20% de moins que le coût réel du service. Dans ce cadre, une étude est en cours pour un ramassage en porte à porte des bacs jaunes. Pour bien alimenter cette étude, Monsieur Raynald Boulenger précise que la CCVS a rencontré les élus ou les services des communes les plus peuplées. Monsieur Raynald Boulenger attire l'attention des membres du Conseil sur le fait que le porte à porte s'il était mis en place ne pourrait pas nécessairement concerner l'ensemble des quartiers notamment les centres villes comme la Ville d'Eu ou le quartier des Cordiers au Tréport puisque, dans ces quartiers, il est très difficile de faire du ramassage en porte à porte. Une autre solution pourrait également être le développement des points d'apport volontaire.*

*Monsieur Raynald Boulenger indique qu'à ce stade il ne s'agit que d'une étude mais qu'il semblerait que ce soit un moyen d'améliorer le tri et donc que cela contribuerait à diminuer les tonnages d'ordures ménagères enfouis et contribuerait donc à baisser le montant de la TGAP.*

*Monsieur le Président souhaite souligner que c'est un sujet dont s'est saisi immédiatement la nouvelle équipe afin d'inciter les usagers au tri. Il rappelle que lorsqu'on fait le tri on s'aperçoit rapidement que les poubelles contiennent beaucoup plus de déchets recyclables que de déchets non valorisables.*

*Monsieur Emmanuel Maquet souhaite rappeler aux plus anciens membres de l'assemblée, que lorsque la Communauté de Communes a pris la compétence « collecte des déchets », il n'était pas question d'équilibrer le budget avec la TEOM, il avait été décidé que ce service financer pour les 2/3 avec les taxes additionnelles et 1/3 avec la TEOM. En conséquence de quoi, certaines communes ont vu leur taux de TEOM considérablement baisser, d'autres communes ont vu des taux se créer ou augmenter.*

*Monsieur Emmanuel Maquet de dire : « je sais qu'il existe un certain nombre de rapports visant à équilibrer l'un par l'autre, mais on n'a pas cette stricte obligation non plus. Autrement, on va avoir un taux de TEOM qui va exploser. Déjà que ce taux est fixé à 8 % il ne faudrait pas qu'il progresse encore. Le faire progresser pour équilibrer, alors qu'aujourd'hui on nous dit qu'il faudrait augmenter de 20 % le coût du service de collecte, on va se retrouver avec un taux de TEOM qui va considérablement peser sur le foncier bâti, ce qui va devenir insupportable pour nos concitoyens. Mais je suis bien conscient qu'il faudra équilibrer les budgets in fine. Personnellement, je suis plutôt favorable, au travers ce que j'entends, à la mise en place de la redevance. Là effectivement ; on touche le porte-monnaie de nos concitoyens, et celui qui ne fait pas l'effort de trier et donc d'éliminer de ses déchets ménagers du poids, il paye ce qu'il rejette à due proportion de l'effort qu'il ne produit pas. Sur la trajectoire de la TGAP, je partage pleinement la vision du Président que cette augmentation est insoutenable. Cela ressemble à la trajectoire sur la taxe « carbone » qu'on a connu il y a quelques années. Nos concitoyens, à un moment, ne pourront pas se saigner à ce point pour passer à 65 euros la tonne, il faudra que le législateur passe par là pour calmer les ardeurs de certains écologistes intégristes ».*

*Monsieur le Président de répondre que, de son point de vue, la redevance n'est pas nécessairement plus juste puisqu'une grosse partie est supportée par les ménages, les gros collecteurs comme les hypers ou super marchés ne paieraient plus.*

*Monsieur Emmanuel Maquet précise que les rapports sur la Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) démontrent une baisse de 30 % du tonnage collecté, avec des aspects à analyser.*

*Monsieur le Président confirme que toutes les idées et réflexions des membres de l'assemblée à propos de ce service seront étudiées et la Gouvernance reviendra devant l'assemblée pour prendre la décision collectivement.*

*Sans autre question, il est procédé au vote.*

⊙ Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, d'appliquer pour l'année 2021 les taux suivants aux impôts directs locaux :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 5,01 %,
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 8,03 %.

Le taux de la taxe d'habitation ne fait plus l'objet de décision par le conseil communautaire (valeur précédente 3,94%).

Le taux de CFE à 26.86% correspond au taux moyen pondéré. Le lissage des taux de chaque commune est en cours jusqu'en 2024.

⊙ Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, de valider la prolongation d'une année supplémentaire du moratoire sur l'évolution du taux de TEOM et de maintenir le taux à 8% sur l'ensemble du territoire, pour l'année 2021.

Certaines prestations complémentaires réalisées à la demande expresse des communes, seront remboursées par elles à la Communauté de Communes, par le biais de conventions de participation.

Pour mémoire le produit de la taxe GEMAPI a été arrêté à la valeur de 750.000 euros pour l'année 2021.

### **3/ Vote du Budget annexe « Développement Economique »**

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur JérémY Moreau pour la présentation de ce point de l'ordre du jour.

Le budget annexe « Développement économique » pour l'année 2021 s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 24 900 544.65 euros.

On peut en résumer la présentation de la manière suivante :

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>		<b>A</b>	
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	8 562 740,00	12 425 271,36
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	162 000,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		3 700 531,36	0,00
	=	=	=
	<b>Total de la section d'investissement (2)</b>	<b>12 425 271,36</b>	<b>12 425 271,36</b>
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	12 475 273,29	12 475 273,29
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
	=	=	=
	<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>	<b>12 475 273,29</b>	<b>12 475 273,29</b>
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>24 900 544,65</b>	<b>24 900 544,65</b>

Le projet détaillé de budget était joint en annexe 2.2 de la convocation.

Monsieur JérémY Moreau donne lecture des éléments suivants concernant les dépenses d'investissement du budget annexe « Développement économique » pour l'année 2021 :

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	252 900,00	32 000,00	1 183 000,00	0,00	1 215 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	200 000,00	90 000,00	155 500,00	0,00	245 500,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 211 000,00	40 000,00	1 556 000,00	0,00	1 596 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 663 900,00</b>	<b>162 000,00</b>	<b>2 894 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 056 500,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	214 600,00	0,00	185 000,00	0,00	185 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>214 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>185 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>185 000,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>1 878 500,00</b>	<b>162 000,00</b>	<b>3 079 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 241 500,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	7 500 000,00		5 483 240,00	0,00	5 483 240,00
041	Opérations patrimoniales (7)	455 838,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>7 955 838,00</b>		<b>5 483 240,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 483 240,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>9 834 338,00</b>	<b>162 000,00</b>	<b>8 562 740,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 724 740,00</b>
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>					<b>3 700 531,36</b>
------------------------------------------------------------	--	--	--	--	---------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>12 425 271,36</b>
-----------------------------------------------------	--	--	--	--	----------------------

En ce qui concerne les recettes d'investissement du budget annexe « Développement économique » pour l'année 2021, Monsieur Jérémy Moreau donne lecture du tableau suivant :

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	838 000,00	0,00	838 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>838 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>838 000,00</b>

10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	226 005,16	0,00	77 298,07	0,00	77 298,07
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>226 005,16</b>	<b>0,00</b>	<b>77 298,07</b>	<b>0,00</b>	<b>77 298,07</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>226 005,16</b>	<b>0,00</b>	<b>915 298,07</b>	<b>0,00</b>	<b>915 298,07</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	7 058 281,81		5 798 161,91	0,00	5 798 161,91
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	5 717 446,32		5 711 811,38	0,00	5 711 811,38
041	Opérations patrimoniales (10)	455 838,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>13 231 566,13</b>		<b>11 509 973,29</b>	<b>0,00</b>	<b>11 509 973,29</b>

<b>TOTAL</b>	<b>13 457 571,29</b>	<b>0,00</b>	<b>12 425 271,36</b>	<b>0,00</b>	<b>12 425 271,36</b>
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>12 425 271,36</b>
-----------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

**6 026 733,29**

Monsieur JérémY Moreau donne ensuite lecture du tableau concernant les dépenses de fonctionnement du budget annexe « Développement économique » pour l'année 2021 :

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	919 828,14	0,00	816 200,00	0,00	816 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	356 600,00	0,00	130 600,00	0,00	130 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 276 428,14</b>	<b>0,00</b>	<b>946 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>946 800,00</b>
66	Charges financières	41 000,00	0,00	18 500,00	0,00	18 500,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 317 428,14</b>	<b>0,00</b>	<b>965 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>965 300,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	7 058 281,81		5 798 161,91	0,00	5 798 161,91
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	5 717 446,32		5 711 811,38	0,00	5 711 811,38
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>12 775 728,13</b>		<b>11 509 973,29</b>	<b>0,00</b>	<b>11 509 973,29</b>

<b>TOTAL</b>	<b>14 093 156,27</b>	<b>0,00</b>	<b>12 475 273,29</b>	<b>0,00</b>	<b>12 475 273,29</b>
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>					<b>0,00</b>
-------------------------------------------	--	--	--	--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>					<b>12 475 273,29</b>
------------------------------------------------------	--	--	--	--	----------------------

Monsieur Jérémy Moreau donne ensuite lecture des recettes de la section de fonctionnement du budget annexe « Développement économique » 2021 :

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 397 639,31	0,00	6 400 000,00	0,00	6 400 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 195 516,96	0,00	592 033,29	0,00	592 033,29
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>6 593 156,27</b>	<b>0,00</b>	<b>6 992 033,29</b>	<b>0,00</b>	<b>6 992 033,29</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>6 593 156,27</b>	<b>0,00</b>	<b>6 992 033,29</b>	<b>0,00</b>	<b>6 992 033,29</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	7 500 000,00		5 483 240,00	0,00	5 483 240,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>7 500 000,00</b>		<b>5 483 240,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 483 240,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>14 093 156,27</b>	<b>0,00</b>	<b>12 475 273,29</b>	<b>0,00</b>	<b>12 475 273,29</b>
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>					<b>0,00</b>
-------------------------------------------	--	--	--	--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>					<b>12 475 273,29</b>
------------------------------------------------------	--	--	--	--	----------------------

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>6 026 733,29</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
-----------------------------------------------------------------------------------------	---------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Monsieur le Président cède la parole aux membres de l'assemblée.

Madame Isabelle Vandenberghe souhaiterait connaître le nombre de dossiers qui ont été déposés dans le cadre des aides « Covid-19 ».

Monsieur Jean-Pierre Trolley répond que la CCVS a reçu environ une dizaine de dossier.

Madame Isabelle Vandenberghe interroge Monsieur Trolley afin de savoir si ces aides font partie du « Plan impulsion résistance » de la Région car elle n'avait vu passer que 5 dossiers pour le territoire de la CCVS et trouvait donc que ce n'était pas beaucoup. Elle pense qu'il a plus de 5 entreprises qui sont éligibles à ce dispositif.

Madame Isabelle Vandenberghe souhaite également savoir si la CCVS est partante pour la 3<sup>ème</sup> partie du dispositif.

Monsieur Jean-Pierre Trolley confirme que c'est le cas puisque la convention a déjà été signée avec la Région.

Madame Isabelle Vandenberghe souhaite connaître les modalités d'informations des entreprises concernant ces différents dispositifs d'aides.

Monsieur Jean-Pierre Trolley indique que la CCVS a procédé comme à chaque fois, c'est-à-dire que les éléments sont envoyés dans toutes les mairies, à charge aux mairies de répercuter sur le territoire. Les mairies sont celles qui connaissent le mieux leur territoire et qui sont en capacité d'orienter la CCVS vers les entreprises. Par ailleurs, la Sous-Préfecture a également demandé à la CCVS de prendre contact avec les entreprises qui pourraient éventuellement être éligibles aux différents dispositifs d'aides donc la CCVS est en train de les contacter selon les critères définis et en convention avec la région.

Madame Isabelle Vandenberghe de demander : « vous n'envisagez pas d'élargir les critères d'aides ? »

Monsieur Jean-Pierre Trolley répond : « on a déjà élargi par rapport à la 1<sup>ère</sup> fois puisque la 1<sup>ère</sup> fois il ne fallait pas avoir bénéficié d'aides. Les entreprises qui avaient déjà eu des aides n'étaient pas éligibles au dispositif de la CCVS, là on a élargi et les entreprises qui ont eu 1500 euros d'aides sont désormais également éligibles. Mais ces informations sont connues de la Région, le dossier est sur le bureau du Président Morin. »

Madame Isabelle Vandenberghe s'interrogeait surtout sur les modalités de diffusion de l'information aux entreprises puisque ce n'est pas la Région qui le fait.

Monsieur Laurent Jacques : « Les conseillères régionales peuvent également le faire ».

Madame Isabelle Vandenberghe : « On ne peut pas dire que je ne m'investis pas sur le sujet ! Mais je pense sincèrement que 5 dossiers sur notre territoire ce n'est pas beaucoup ».

Monsieur le Président indique que les élus et service de la CCVS font le maximum pour communiquer à propos de ces aides. Il tient à souligner le travail considérable effectué par l'agent en charge du développement économique depuis le début crise covid. Monsieur le Président tient également à souligner qu'il y a eu des critères particulièrement draconiens au début de la crise et beaucoup ont pensé qu'il s'agissait d'effet d'annonce qui ne pouvaient pas se concrétiser car finalement les entreprises n'étaient pas éligibles.

Madame Isabelle Vandenberghe précise que l'élargissement des critères a été accepté par la Région pour d'autres communautés de communes donc ça ne devrait pas être un souci.

Monsieur Jean-Pierre Trolley souhaite préciser que certaines entreprises ont bénéficié d'aides conséquentes, aussi elles n'attendent pas après les aides de la CCVS. En revanche, la CCVS a souhaité viser les petites entreprises qui n'étaient pas aidées. Après il est clair qu'après avoir sorti le listing des entreprises présentes sur le territoire, il doit y avoir entre 300 et 400 entreprises sur le territoire, le constat a été fait qu'il est compliqué de contacter tout le monde. Aussi, il est nécessaire de se tourner vers les mairies et là, la 3<sup>ème</sup> phase arrive et démarre, les élus sont optimistes sur le nombre d'entreprises qui pourront être touchées. Monsieur Jean-Pierre Trolley souhaite également souligner la difficulté à laquelle est confrontée la CCVS : le fait de travailler sur les 2 régions dont les dispositifs d'aides ne fonctionnent pas de la même façon.

Monsieur Laurent Jacques : « je vais répéter mes propos tenus lors du dernier Conseil communautaire mais le service développement économique n'a pas à rougir de ce qui a été fait depuis plus d'un an. Cependant, la CCVS ne peut pas faire tout toute seule, les partenaires avec qui on travaille, j'avais cité CCI, mais également la région doit aussi communiquer et prendre contact avec les entreprises ».

Monsieur Emmanuel Maquet pense que la bonne porte d'entrée, notamment pour les dispositifs d'Etat, c'est le comptable ou l'expert-comptable. En effet, ce n'est pas le travail du commerçant de savoir si

éligible ou pas. Peut-être que les commerçants et artisans doivent se tourner vers ces professionnels, même si les mairies et CCI sont également de très bons partenaires.

Sans autre question, il est procédé au vote.

⊙ Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, d'approuver le budget annexe « développement économique » pour l'année 2021 tel que présenté en annexe et arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	12 475 273,29	12 475 273,29
Section d'investissement	12 425 271,36	12 425 271,36
Total Budget principal	24 900 544,65	24 900 544,65

#### **4/ Vote du Budget annexe « Atelier Relais »**

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jérémy Moreau pour la présentation de ce point de l'ordre du jour.

Le projet de budget annexe a été présenté en commission de finances, le 1<sup>er</sup> avril 2021, il s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 213 624,26 euros.

On peut en résumer la présentation de la manière suivante :

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>		<b>A</b>	
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	53 900,00	131 024,26
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 77 124,26	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>131 024,26</b>	<b>131 024,26</b>
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	82 600,00	82 600,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>82 600,00</b>	<b>82 600,00</b>
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>213 624,26</b>	<b>213 624,26</b>

Monsieur Jérémy Moreau donne lecture des éléments suivants concernant les dépenses d'investissement du budget annexe « Atelier relais » pour l'année 2021 :

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	7 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>7 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	47 181,80	0,00	48 900,00	0,00	48 900,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>47 181,80</b>	<b>0,00</b>	<b>48 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>48 900,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>54 181,80</b>	<b>0,00</b>	<b>53 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>53 900,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>54 181,80</b>	<b>0,00</b>	<b>53 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>53 900,00</b>
--------------	------------------	-------------	------------------	-------------	------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>					<b>77 124,26</b>
------------------------------------------------------------	--	--	--	--	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>131 024,26</b>
-----------------------------------------------------	--	--	--	--	-------------------

En ce qui concerne les recettes d'investissement du budget annexe « Atelier Relais » pour l'année 2021, Monsieur Jérémie Moreau donne lecture du tableau suivant :

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	44 881,00	0,00	77 124,26	0,00	77 124,26
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>44 881,00</b>	<b>0,00</b>	<b>77 124,26</b>	<b>0,00</b>	<b>77 124,26</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>44 881,00</b>	<b>0,00</b>	<b>77 124,26</b>	<b>0,00</b>	<b>77 124,26</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	84 124,18		53 900,00	0,00	53 900,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>84 124,18</b>		<b>53 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>53 900,00</b>

<b>TOTAL</b>		<b>129 005,18</b>	<b>0,00</b>	<b>131 024,26</b>	<b>0,00</b>	<b>131 024,26</b>
--------------	--	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					
0,00					

=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					
131 024,26					

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>53 900,00</b>
----------------------------------------------------------------------------------	------------------

Monsieur Jérémy Moreau fait ensuite lecture du tableau concernant les dépenses de fonctionnement du budget annexe « Atelier relais » pour l'année 2021 :

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	21 100,00	0,00	13 100,00	0,00	13 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>22 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 100,00</b>
66	Charges financières	17 400,00	0,00	14 600,00	0,00	14 600,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>39 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 700,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	84 124,18		53 900,00	0,00	53 900,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>84 124,18</b>		<b>53 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>53 900,00</b>

<b>TOTAL</b>		<b>123 624,18</b>	<b>0,00</b>	<b>82 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>82 600,00</b>
--------------	--	-------------------	-------------	------------------	-------------	------------------

+					
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					
0,00					

=					
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					
82 600,00					

Monsieur Jérémy Moreau fait lecture des recettes de la section de fonctionnement du budget annexe « Atelier relais » 2021 :

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	123 624,18	0,00	82 600,00	0,00	82 600,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>123 624,18</b>	<b>0,00</b>	<b>82 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>82 600,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>123 624,18</b>	<b>0,00</b>	<b>82 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>82 600,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>123 624,18</b>	<b>0,00</b>	<b>82 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>82 600,00</b>
+						
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>82 600,00</b>

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	53 900,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
-----------------------------------------------------------------------------------------	-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Monsieur le Président interroge les membres de l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions. Sans question, il est procédé au vote.

⊙ Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, d'approuver le budget annexe « atelier relais » pour l'année 2021 tel que présenté en annexe et arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	82 600,00	82 600,00
Section d'investissement	131 024,26	131 024,26
Total Budget principal	213 624,26	213 624,26

### 5/ Vote du Budget annexe « Centre Aquatique »

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jérémy Moreau pour la présentation de ce point de l'ordre du jour.

Le projet de budget annexe a été présenté en commission de finances, le 1<sup>er</sup> avril 2021, il s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 3 029 842,97.

On peut en résumer la présentation de la manière suivante :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		II A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	582 135,62	737 657,35
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	80 000,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 75 521,73	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
Total de la section d'investissement (2)		737 657,35	737 657,35
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 292 185,62	2 292 185,62
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		2 292 185,62	2 292 185,62
TOTAL DU BUDGET (4)		3 029 842,97	3 029 842,97

Monsieur Jérémy Moreau donne lecture des éléments suivants concernant les dépenses d'investissement du budget annexe « Centre aquatique » pour l'année 2021 :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	100 000,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>100 000,00</b>	<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>80 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	363 000,00	0,00	429 000,00	0,00	429 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>363 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>429 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>429 000,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>463 000,00</b>	<b>80 000,00</b>	<b>429 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>509 000,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	153 135,62		153 135,62	0,00	153 135,62
041	Opérations patrimoniales (7)	4 066 772,54		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>4 219 908,16</b>		<b>153 135,62</b>	<b>0,00</b>	<b>153 135,62</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 682 908,16</b>	<b>80 000,00</b>	<b>582 135,62</b>	<b>0,00</b>	<b>662 135,62</b>
						+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						75 521,73
						=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>737 657,35</b>

En ce qui concerne les recettes d'investissement du budget annexe « Centre aquatique » pour l'année 2021, Monsieur Jérémy Moreau donne lecture du tableau suivant :

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	484 875,13	0,00	155 521,73	0,00	155 521,73
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>484 875,13</b>	<b>0,00</b>	<b>155 521,73</b>	<b>0,00</b>	<b>155 521,73</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>484 875,13</b>	<b>0,00</b>	<b>155 521,73</b>	<b>0,00</b>	<b>155 521,73</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	204 249,74		264 672,48	0,00	264 672,48
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	361 885,88		317 463,14	0,00	317 463,14
041	Opérations patrimoniales (10)	4 066 772,54		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>4 632 908,16</b>		<b>582 135,62</b>	<b>0,00</b>	<b>582 135,62</b>

<b>TOTAL</b>	<b>5 117 783,29</b>	<b>0,00</b>	<b>737 657,35</b>	<b>0,00</b>	<b>737 657,35</b>
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>737 657,35</b>
-----------------------------------------------------	-------------------

#### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>
----------------------------------------------------------------------------------

<b>429 000,00</b>
-------------------

Monsieur Jérémy Moreau donne ensuite lecture du tableau concernant les dépenses de fonctionnement du budget annexe « Centre aquatique » pour l'année 2021 :

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 095 300,00	0,00	1 202 550,00	0,00	1 202 550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 095 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 202 550,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 202 550,00</b>
66	Charges financières	147 000,00	0,00	88 000,00	0,00	88 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	379 000,00	0,00	379 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	284 000,00		40 500,00	0,00	40 500,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 526 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 710 050,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 710 050,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	204 249,74		264 672,48	0,00	264 672,48
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	361 885,88		317 463,14	0,00	317 463,14
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>566 135,62</b>		<b>582 135,62</b>	<b>0,00</b>	<b>582 135,62</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 092 435,62</b>	<b>0,00</b>	<b>2 292 185,62</b>	<b>0,00</b>	<b>2 292 185,62</b>
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						<b>0,00</b>
=						
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>2 292 185,62</b>

Monsieur JérémY Moreau fait lecture des recettes de la section de fonctionnement du budget annexe « Centre aquatique » 2021 :

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 681 195,74	0,00	2 139 050,00	0,00	2 139 050,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 681 195,74</b>	<b>0,00</b>	<b>2 139 050,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 139 050,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 681 195,74</b>	<b>0,00</b>	<b>2 139 050,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 139 050,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	153 135,62		153 135,62	0,00	153 135,62
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>153 135,62</b>		<b>153 135,62</b>	<b>0,00</b>	<b>153 135,62</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 834 331,36</b>	<b>0,00</b>	<b>2 292 185,62</b>	<b>0,00</b>	<b>2 292 185,62</b>
+						
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						<b>0,00</b>
=						
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>2 292 185,62</b>

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>429 000,00</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Monsieur le Président interroge les membres de l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions. Sans question, il est procédé au vote.

⊙ Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, d'approuver le budget annexe « centre aquatique » pour l'année 2021 tel que présenté en annexe et arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	2 292 185,62	2 292 185,62
Section d'investissement	737 657,35	737 657,35
Total Budget principal	3 029 842,97	3 029 842,97

#### **6/ Vote du Budget annexe « Tourisme »**

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jérémy Moreau pour la présentation de ce point de l'ordre du jour.

Le projet de budget annexe a été présenté en commission de finances, le 1<sup>er</sup> avril 2021, il s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 2 057 932,28 euros.

On peut en résumer la présentation de la manière suivante :

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>		<b>A</b>	
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	195 000,00	479 232,38
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	51 800,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 232 432,38	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	<b>Total de la section d'investissement (2)</b>	<b>479 232,38</b>	<b>479 232,38</b>
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 578 699,90	1 578 699,90
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>	<b>1 578 699,90</b>	<b>1 578 699,90</b>
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>2 057 932,28</b>	<b>2 057 932,28</b>

Monsieur Jérémy Moreau donne lecture des éléments suivants concernant les dépenses d'investissement du budget annexe « Tourisme » pour l'année 2021 :

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	31 300,00	21 300,00	10 000,00	0,00	31 300,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	404 000,00	30 500,00	135 000,00	0,00	165 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>485 300,00</b>	<b>51 800,00</b>	<b>195 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>246 800,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>485 300,00</b>	<b>51 800,00</b>	<b>195 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>246 800,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>		<b>485 300,00</b>	<b>51 800,00</b>	<b>195 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>246 800,00</b>
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						<b>232 432,38</b>
=						
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>479 232,38</b>

En ce qui concerne les recettes d'investissement du budget annexe « Tourisme » pour l'année 2021, Monsieur JérémY Moreau donne lecture du tableau suivant :

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	127 758,36	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>127 758,36</b>	<b>0,00</b>	<b>7 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 800,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	60 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	101 930,53	0,00	284 232,48	0,00	284 232,48
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>161 930,53</b>	<b>0,00</b>	<b>304 232,48</b>	<b>0,00</b>	<b>304 232,48</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>289 688,89</b>	<b>0,00</b>	<b>312 032,48</b>	<b>0,00</b>	<b>312 032,48</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	282 188,82		80 083,61	0,00	80 083,61
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	25 782,04		87 116,29	0,00	87 116,29
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>307 970,86</b>		<b>167 199,90</b>	<b>0,00</b>	<b>167 199,90</b>

<b>TOTAL</b>	<b>597 659,75</b>	<b>0,00</b>	<b>479 232,38</b>	<b>0,00</b>	<b>479 232,38</b>
					+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>					<b>0,00</b>
					=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>479 232,38</b>

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>167 199,90</b>
----------------------------------------------------------------------------------	-------------------

Monsieur Jérémy Moreau donne ensuite lecture du tableau concernant les dépenses de fonctionnement du budget annexe « Tourisme » pour l'année 2021 :

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 074 500,00	0,00	1 173 500,00	0,00	1 173 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	100 000,00	0,00	205 000,00	0,00	205 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	5 000,00	0,00	13 000,00	0,00	13 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 179 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 391 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 391 500,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		20 000,00	0,00	20 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 189 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 411 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 411 500,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	282 188,82		80 083,61	0,00	80 083,61
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	25 782,04		87 116,29	0,00	87 116,29
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>307 970,86</b>		<b>167 199,90</b>	<b>0,00</b>	<b>167 199,90</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 497 470,86</b>	<b>0,00</b>	<b>1 578 699,90</b>	<b>0,00</b>	<b>1 578 699,90</b>
					+	
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>					<b>0,00</b>	
					=	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>					<b>1 578 699,90</b>	

Monsieur Jérémy Moreau fait lecture des recettes de la section de fonctionnement du budget annexe « Tourisme » 2021 :

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	39 000,00	0,00	31 000,00	0,00	31 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	100 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 359 470,86	0,00	1 397 699,90	0,00	1 397 699,90
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 498 470,86</b>	<b>0,00</b>	<b>1 578 699,90</b>	<b>0,00</b>	<b>1 578 699,90</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 498 470,86</b>	<b>0,00</b>	<b>1 578 699,90</b>	<b>0,00</b>	<b>1 578 699,90</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 498 470,86</b>	<b>0,00</b>	<b>1 578 699,90</b>	<b>0,00</b>	<b>1 578 699,90</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>					<b>0,00</b>
-------------------------------------------	--	--	--	--	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>					<b>1 578 699,90</b>
------------------------------------------------------	--	--	--	--	---------------------

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>167 199,90</b>
-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

Monsieur le Président interroge les membres de l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions. Sans question, il est procédé au vote.

⊙ Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, d'approuver le budget annexe « tourisme » pour l'année 2021 tel que présenté en annexe et arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 578 699,90	1 578 699,90
Section d'investissement	479 232,38	479 232,38
Total Budget principal	2 057 932,28	2 057 932,28

### 7/ Vote du Budget annexe « GEMAPI »

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jérémy Moreau pour la présentation de ce point de l'ordre du jour.

Le projet de budget annexe a été présenté en commission de finances, le 1<sup>er</sup> avril 2021, il s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 2 385 669.15 euros.

On peut en résumer la présentation de la manière suivante :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A	
			DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		283 000,00	981 669,15
	+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		490 000,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		(si solde négatif) 208 669,15	(si solde positif) 0,00
	=		=	=
	<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>981 669,15</b>	<b>981 669,15</b>
			DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		1 404 000,00	1 404 000,00
	+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=		=	=
	<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>1 404 000,00</b>	<b>1 404 000,00</b>
			<b>2 385 669,15</b>	<b>2 385 669,15</b>
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>			

Monsieur Jérémy Moreau donne lecture des éléments suivants concernant les dépenses d'investissement du budget annexe « GEMAPI » pour l'année 2021 :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	50 000,00	20 000,00	1 000,00	0,00	21 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	70 000,00	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	870 000,00	400 000,00	100 000,00	0,00	500 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>990 000,00</b>	<b>490 000,00</b>	<b>101 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>591 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	176 000,00	0,00	182 000,00	0,00	182 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>176 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>182 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>182 000,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 166 000,00</b>	<b>490 000,00</b>	<b>283 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>773 000,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 166 000,00</b>	<b>490 000,00</b>	<b>283 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>773 000,00</b>
						+
	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>					<b>208 669,15</b>
						=
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>981 669,15</b>

En ce qui concerne les recettes d'investissement du budget annexe « GEMAPI » pour l'année 2021, Monsieur Jérémie Moreau donne lecture du tableau suivant :

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	60 000,00	0,00	42 000,00	0,00	42 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	429 471,97	0,00	698 669,15	0,00	698 669,15
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>489 471,97</b>	<b>0,00</b>	<b>740 669,15</b>	<b>0,00</b>	<b>740 669,15</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>489 471,97</b>	<b>0,00</b>	<b>740 669,15</b>	<b>0,00</b>	<b>740 669,15</b>
+						
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>						<b>0,00</b>
=						
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>981 669,15</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	708 232,85		198 769,65	0,00	198 769,65
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	37 906,46		42 230,35	0,00	42 230,35
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>746 139,31</b>		<b>241 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>241 000,00</b>

<b>TOTAL</b>		<b>1 235 611,28</b>	<b>0,00</b>	<b>981 669,15</b>	<b>0,00</b>	<b>981 669,15</b>
+						
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>						<b>0,00</b>
=						
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>981 669,15</b>

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.	<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>241 000,00</b>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------	-------------------

Monsieur Jérémie Moreau donne ensuite lecture du tableau concernant les dépenses de fonctionnement du budget annexe « GEMAPI » pour l'année 2021 :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	246 500,00	0,00	154 000,00	0,00	154 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	842 000,00	0,00	950 000,00	0,00	950 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 098 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 114 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 114 000,00</b>
66	Charges financières	67 000,00	0,00	49 000,00	0,00	49 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 165 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 163 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 163 000,00</b>
+						
023	Virement à la section d'investissement (4)	708 232,85		198 769,65	0,00	198 769,65
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	37 906,46		42 230,35	0,00	42 230,35
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>746 139,31</b>		<b>241 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>241 000,00</b>
+						
<b>TOTAL</b>						<b>1 911 639,31</b>
+						
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>						<b>0,00</b>
=						
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>1 404 000,00</b>

Monsieur Jérémy Moreau fait lecture des recettes de la section de fonctionnement du budget annexe « GEMAPI » 2021 :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	750 000,00	0,00	750 000,00	0,00	750 000,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 161 639,31	0,00	654 000,00	0,00	654 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 911 639,31</b>	<b>0,00</b>	<b>1 404 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 404 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 911 639,31</b>	<b>0,00</b>	<b>1 404 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 404 000,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 911 639,31</b>	<b>0,00</b>	<b>1 404 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 404 000,00</b>
+						
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>1 404 000,00</b>
<b>Pour information :</b>						
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)		241 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.			

Monsieur le Président interroge les membres de l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions.

Monsieur Éric Pruvost constate qu'en ce qui concerne les rechargements en galets sur les plages Le Tréport et Mers, ceux-ci ont été pris en charge par la CCVS, il souhaite savoir si quelque chose est prévu pour Criel-sur-Mer notamment au regard de toutes les difficultés qui sont constatées en front de mer.

Monsieur le Président répond que s'il s'agit de remettre des galets, cela sera pris en charge comme cela est fait pour les communes du front de mer. En revanche, s'il est question du Syndicat mixte 76 auquel la CCVS vient d'adhérer, il n'y a pas de prise en charge. Monsieur le Président précise que s'il est question d'une demande particulière, il convient de la présenter afin qu'elle puisse être étudiée précisément. Monsieur le Président ajoute que la participation financière du SIVU pour Mers-les-Bains et Le Tréport est retenue sur le montant de leurs attributions de compensation. Il conclut en indiquant qu'à sa connaissance il n'y a pas eu de demande sur la commune de Criel de remettre des galets mais qu'il est toujours temps de le faire.

Sans autre question, il est procédé au vote.

⊙ Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, d'approuver le budget annexe « GEMAPI » pour l'année 2021 tel que présenté en annexe et arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 404 000,00	1 404 000,00
Section d'investissement	981 669,15	981 669,15
Total Budget principal	2 385 669,15	2 385 669,15

## 8/ Vote du Budget annexe « O2S Sport Santé Bien être »

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jérémy Moreau pour la présentation de ce point de l'ordre du jour.

Le projet de budget annexe a été présenté en commission de finances, le 1<sup>er</sup> avril 2021, il s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 865 788,50 euros.

On peut en résumer la présentation de la manière suivante :

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>		<b>A</b>	
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	113 100,00	113 100,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>113 100,00</b>	<b>113 100,00</b>
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	752 688,50	752 688,50
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>752 688,50</b>	<b>752 688,50</b>
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>865 788,50</b>	<b>865 788,50</b>

Monsieur Jérémy Moreau donne lecture des éléments suivants concernant les dépenses d'investissement du budget annexe « O2S Sport santé Bien Être » pour l'année 2021 :

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	113 100,00	0,00	113 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>113 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>113 100,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>113 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>113 100,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>113 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>113 100,00</b>
					+	
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>						<b>0,00</b>
					=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>113 100,00</b>

En ce qui concerne les recettes d'investissement du budget annexe « O2S Sport santé Bien Être » pour l'année 2021, Monsieur Jérémy Moreau donne lecture du tableau suivant :

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 000,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		65 100,00	0,00	65 100,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		30 000,00	0,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>95 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>95 100,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>113 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>113 100,00</b>
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>113 100,00</b>
Pour information :						
Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.				AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)		95 100,00

Monsieur Jérémy Moreau donne ensuite lecture du tableau concernant les dépenses de fonctionnement du budget annexe « O2S Sport santé Bien Être » pour l'année 2021 :

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	643 588,50	0,00	643 588,50
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>643 588,50</b>	<b>0,00</b>	<b>643 588,50</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		14 000,00	0,00	14 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>657 588,50</b>	<b>0,00</b>	<b>657 588,50</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		65 100,00	0,00	65 100,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		30 000,00	0,00	30 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>95 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>95 100,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>752 688,50</b>	<b>0,00</b>	<b>752 688,50</b>
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						752 688,50

Monsieur Jérémy Moreau fait lecture des recettes de la section de fonctionnement du budget annexe « O2S Sport santé Bien Être » 2021 :

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	121 000,00	0,00	121 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	631 688,50	0,00	631 688,50
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>752 688,50</b>	<b>0,00</b>	<b>752 688,50</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>752 688,50</b>	<b>0,00</b>	<b>752 688,50</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>752 688,50</b>	<b>0,00</b>	<b>752 688,50</b>
+						
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						752 688,50

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	95 100,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
-----------------------------------------------------------------------------------------	-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Monsieur le Président cède la parole aux membres de l'assemblée.

Monsieur Samuel Ruelloux s'interroge sur le montant de 45 000 euros qui est inscrit sur ce budget pour des dépenses d'accessibilité, qu'est-ce que cela comprend ?

Monsieur le Président indique que les 45 000 euros sont inscrits aujourd'hui pour le contrôle de la fréquentation maximale instantanée (FMI). En effet sur la partie « Entrée », on doit désormais connaître le nombre de personne entrée et sortie à l'instant T. Monsieur le Président précise « le coût de l'équipement à mettre en place va être réduit puisqu'au moment de la préparation budgétaire, nous étions partis sur des portiques et depuis nous avons trouvé un système de caméra qui permet d'effectuer le calcul à un moindre coût. Avec la problématique COVID, nous avons également pensé mettre des portes automatiques ». Monsieur le Président insiste sur le fait qu'il s'agissait des prix initiaux connus au moment de l'élaboration budgétaire et que ces coûts devraient en réalité être moindre..

Monsieur Emmanuel Maquet : « je m'abstiendrai eu égard au fait que je n'ai pas voté l'achat de cet équipement. Cependant, j'espère dans les années à venir pouvoir le voter, au moment où on aura atteint de l'équilibre budgétaire qui était notamment l'ambition lors de cette acquisition. Pour cette première année, cela nécessite d'y injecter une subvention prévisionnelle de déficit conséquente. J'espère que le challenge sera gagné dans les années à venir ».

Monsieur le Président indique l'opportunité d'acquisition de cet équipement s'est présenté en pleine période covid, ce qui implique qu'aujourd'hui l'équipement génère des dépenses sans pouvoir bénéficier des recettes en retour.

Monsieur le Président de dire : « Je maintiens le challenge de mettre cet équipement à l'équilibre budgétaire. Il existe un réel engouement pour cet équipement, beaucoup de personnes nous contactent pour savoir quand on ouvre. Donc je pense que le problème ne viendra pas de du manque d'usager. Par ailleurs, on travaille avec O2 falaises pour la complémentarité des offres. Il faut que ces deux équipements soient complémentaires puisque tous les 2 nous appartiennent ».

Sans autre question, il est procédé au vote.

○ Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, par :

- 41 voix pour

- 8 abstentions : Madame Bénédicte Théron, Madame Guislaine Sire, Monsieur Gilbert Deneufve, Madame Isabelle Vandenberghe, Madame Monique Évrard, Monsieur Aurélien D'hier Monsieur Emmanuel Maquet et Monsieur Jean-Charles Vitaux par procuration.

approuve le budget annexe « O2S – Sport Santé Bien Être » 2021 tel qu'annexé et arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	752 688,50	752 688,50
Section d'investissement	113 100,00	113 100,00
Total Budget principal	865 788.50	865 788.50

### **9/ Fonds d'accompagnement financier aux projets d'intérêt communautaire portés par des communes membres : modification du règlement et validation de la programmation 2021**

Monsieur le Président exposer que par délibération n°20191212-2 en date du 12 décembre 2019, le Conseil Communautaire a fixé un règlement afin de mettre en place d'un dispositif de soutien financier et d'abondement aux projets d'intérêt communautaire portés par des communes membres ;

A ce titre ont été définis 4 axes prioritaires d'actions :

- L'amélioration de la trame viaire douce
- Le développement économique dont le tourisme, le commerce et le patrimoine
- Les actions en lien avec les politiques de santé publique communautaires (contrat local de santé)
- Les investissements en lien avec le plan air, climat, énergie, territoire

Lors de la conférence des maires en date du 9 février 2021, a été proposé d'ajouter à ces priorités un 5<sup>ème</sup> axe, afin de prendre en compte tout travaux de sécurisation des espaces publics, dont les aménagements de sécurité routière.

Un appel à projets a été lancé pour l'année 2021 par courriel en date du 7 janvier, relancé les 8 et 12 février à la suite de quoi 33 dossiers déposés par les communes membres.

Sur proposition du Bureau communautaire réuni le 31 mars 2021, aux fins d'analyse des dossiers déposées par les communes membres, analyse reprise dans le tableau joint en annexe 5 de la convocation.

Monsieur le Président interroge les membres de l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions.

*Monsieur Alain Trouessin de dire : « Une remarque, sur les 3 000 euros alloués à Criel-sur-Mer, il est vrai, je vous ai écrit pour expliquer la situation de la maison de santé. Le projet est remis sur les rails, au départ, il y a eu des difficultés pour recruter des internes, qui est la condition sine qua non de ce projet qui doit être présenté à l'Agence Régionale de Santé (ARS). C'est la clef qui ouvre les portes des financeurs. Des discussions ont eu lieu avec la région et département à ce sujet mais il a été confirmé à la commune que cette condition était essentielle. Nous avons lancé un marché pour recruter une maîtrise d'œuvre qui a pour objectif de définir les plans par rapport au projet de l'association professionnelle de santé qui existe. Il s'agit de définir des coûts plus précis et réalistes que ceux envisagés à l'époque. Pour mémoire, le coût évoqué à l'époque était de 800.000 à 1 million d'euros. Donc en évoquant le sujet on me dit que le coût d'un MOE correspond à environ 10% donc montant des travaux, donc aux alentours de 80.000 euros. A ce jour, un seul candidat, j'avais cru comprendre qu'à l'époque nous nous étions entendus sur ce montant, pour 2021 et qu'ensuite après construction de la maquette financière, il serait établi un réajustement. On dit que ce sera liquidé sur présentation de la facture, donc il n'y a pas de risque. J'étais donc un peu surpris du montant retenu, à savoir 3 000 euros, d'autant que je n'ai pas été recontacté entre temps. J'ose croire que quand le dossier sera complet on pourra en rediscuter et avoir une participation plus importante sur ce projet d'intérêt communautaire ».*

*Monsieur le Président répond à Monsieur Trouessin : « c'est un sujet que nous avons déjà discuté et à un moment, je ne savais plus comment l'expliquer. La Communauté de Communes applique les mêmes principes que toutes les autres subventions faites aux communes par d'autres collectivités. Par contre, aujourd'hui on part sur un programme d'une année. Or, la commune de Criel est dans l'incapacité de me donner la dépense exacte de l'année. Dans ces conditions, je ne peux pas l'inventer. Donc pour l'instant, cette année, il y a peu de chance que la dépense supportée par la commune de Criel aille au-delà des 10.000 euros. On est tous logés à la même enseigne, si les dossiers ne sont pas complets, je ne peux pas inventer les chiffres. L'année prochaine, lorsque le programme sera plus avancé voir finalisé, avec un plan de financement complet, alors tu nous déposeras ton dossier. Cette année, nous souhaitons envoyer les appels à projet en juin et vous aurez jusqu'à fin décembre pour les déposer. En 2020, la mise en place n'a pas été facile, en 2021, on constate que 33 dossiers sont éligibles, on s'améliore d'année en année. On comprend qu'avec la période il ne soit pas facile de finaliser et d'avance sur certains sujets et que les dossiers ne soient pas mûrs mais nous appliquons la même règle à tout le monde ».*

Sans autre question, il est procédé au vote.

- ⊙ Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :
  - D'intégrer au règlement relatif à la mise en place du fonds de soutien (délibération en date du 12 décembre 2019) les différentes précisions ajoutées en préambule de la présente délibération, notamment la création d'un 5<sup>ème</sup> axe prioritaire
  - D'attribuer au titre de la programmation 2021, les abondements financiers pour un montant total de 1.262.230,73 euros tels que repris et répartis dans le tableau ci-dessous :

Porteur de projet	Objet de l'opération	Subvention maximale attribuable
Beauchamps	Requalification et réaménagement d'une zone en friche et d'une placette (placette des moulins)	45 561,00 €
Le Tréport	Réhabilitation, rénovation énergétique et extension du gymnase Robert Celerier	360 000,00 €

Le Tréport	Restauration des baies de l'église St Jacques	36 520,34 €
Criel-sur-Mer	Pas de nom déclaré / mais il s'agit d'un préétude pour la réalisation d'une maison de santé	3 000,00 €
Etalondes	Remplacement des portes et fenêtres de l'école Dolto	16 138,00 €
Etalondes	Aménagement d'une voie de circulation douce et mise en conformité des passages pour piétons rue de Floques	8 261,51 €
Gamaches	Reconversion d'un ensemble bâti en vue de la création de cellules commerciales et logements	200 000,00 €
Dargnies	Remplacement des menuiseries centre scolaire (2 sites)	21 938,10 €
Dargnies	Rejointoiements murs église St Wandrille	8 509,20 €
Friaucourt	Accessibilité et rénovation du bloc d'entrée et des sanitaires de l'école	4 050,00 €
St Quentin Lamotte	Opération de relamping dans diverses rues	13 567,00 €
St Rémy Boscrocourt	Création de 2 espaces de loisirs	8 485,67 €
St Rémy Boscrocourt	Rénovation thermique des pignons école- mairie (les "pignons sont en réalité les édicules sis de part et d'autre de l'école mairie)	26 997,59 €
Ault	Modernisation de l'éclairage public	49 863,00 €
Ault	Réhabilitation d'un bâtiment communal "le manoir"	37 745,00 €
Eu	Transformation d'une voirie le long de la Bresle	31 096,20 €
Eu	Travaux complémentaires charpente collégiale	41 788,25 €
Flocques	Programme de rénovation énergétique de divers bâtiments communaux	68 204,10 €
Flocques	Travaux de transition énergétique relatifs aux réseaux de distribution d'électricité (armoire avec détecteur) et d'éclairage public	50 600,68 €
Incheville	Réhabilitation de l'aire des camping-cars	10 324,50 €
Incheville	Modernisation du camping municipal	16 695,37 €
Millebosc	Valorisation d'une mare et du Carcahoux	2 035,51 €
Millebosc	Rénovation thermique d'un logement communal par la pose de volets roulants solaires	4 169,00 €
Monchy sur Eu	Réalisation d'une sente piétonne - sécurisation piéton	5 810,00 €
Monchy-sur-Eu	Rénovation de la mairie (accessibilité et amélioration énergétique)	3 772,04 €
Oust- Marest	Rénovation et isolation de la toiture de la salle des fêtes et de la toiture des toilettes de l'école	21 949,00 €
Ponts-et-Marais	Remplacement de menuiseries extérieures à l'école du marais	4 356,24 €
Saint Pierre en Val	Elargissement et aménagement de la rue de la poterie – création de liaison voies douces	104 524,69 €
Embreville	Acquisition du dernier commerce du village et d'un fonds de commerce avec débit de boissons	48 000,00 €
Le Mesnil Réaume	Création d'une sente piétonne en rive de la rue Gomard (jonction avec sentes existantes, amélioration de l'accès piéton au commerces et équipements publics	8 268,74 €

- D'autoriser Monsieur le Président à liquider les sommes sur présentation des factures, et d'un état détaillé certifié par la DRFIP, et dans le respect des dispositions prévues par la délibération en date du 12 décembre 2019 et des précisions apportées par la présente délibération
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte ou convention et à entreprendre toute démarche concourant à l'exécution de la présente délibération.

## **10/ Proposition d'acquisition d'un immeuble de centre-ville afin de promouvoir l'animation commerciale**

Monsieur le Président de s'exprimer ainsi : Nous avons regardé avec beaucoup d'attention l'achat de ce local, pour les raisons dont vous avez pu prendre connaissance dans la note. Depuis l'envoi de la 1<sup>ère</sup> version de la note de synthèse, j'ai appris que des porteurs de projet privés s'y intéressaient.

Notre positionnement dans l'accompagnement économique du territoire ne serait pas cohérent si par ailleurs nos acquisitions empêchaient d'une manière ou d'une autre des projets de développement commercial de se faire.

C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité ajourner ce point de l'ordre du jour afin de prendre le temps de plus amples vérifications sur la réalité et la viabilité de ce projet.

Je reviendrais vers vous lors de la séance du 29 juin prochain : s'il n'y a pas de projets privés prévus dans cet immeuble, dont le fonds est en vente depuis 3 ans, je vous repropose l'acquisition de celui-ci. S'il y a un ou des projets privés, ce que nous allons prendre le temps de vérifier, alors nous renoncerons.

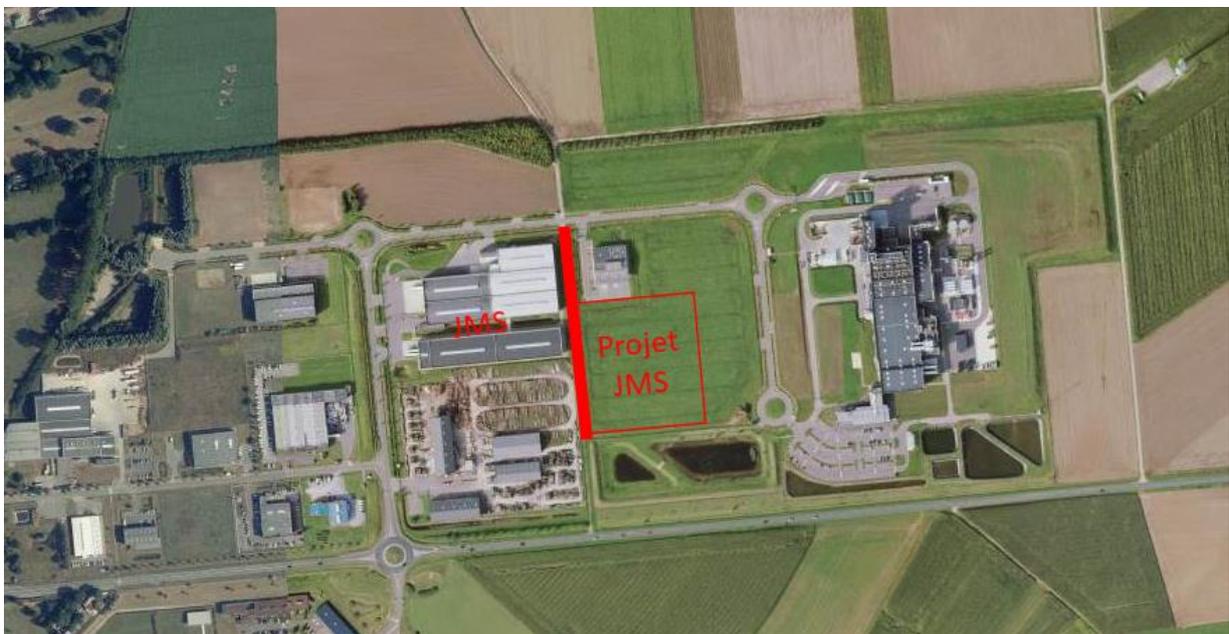
## **11/ Proposition d'acquisition à l'euro symbolique d'un chemin communal ayant fait l'objet d'une procédure de déclassement préalable, sis à St Quentin Lamotte.**

Monsieur le Président expose que dans le cadre de ses projets d'extension la société JMS souhaite s'étendre sur le parc d'activité à coté de ses actuels locaux.

Elle souhaite acquérir prochainement une partie de la parcelle ZE 173 d'environ 1,5 ha, pour la construction d'un bâtiment de 6.000 m<sup>2</sup>

La parcelle visée est située à proximité immédiate des bâtiments JMS existants.

Toutefois, un chemin rural dit du « Bois des Marest » sépare l'emprise actuelle, de l'emprise que l'entreprise souhaite acquérir afin d'étendre ses activités. Ce chemin aurait dû être acquis dans le cadre de la procédure de création du PEABM.



Une procédure de déclassement, avec enquête publique a été réalisée. Le rapport du commissaire enquêteur a été remis le 16 Mars 2021 et permet d'envisager la cessibilité du chemin par la Commune de Saint-Quentin-Lamotte, au profit de la Communauté de Communes.



 Chemin objet de la rétrocession par la commune de St Quentin Lamotte à la Communauté de Communes des Villes Soeurs

Postérieurement à cette rétrocession, la Communauté de Communes cèdera ensuite les emprises nécessaires au projet d'extension de la société JMS. Cela fera l'objet d'une prochaine délibération en Conseil Communautaire.

*Monsieur Raynald Boulenger souhaite apporter une précision concernant ce dossier, il s'agit de 1 300 m<sup>2</sup> à 14 euros, faites le compte de l'euro symbolique.*

*Monsieur le Président remercie Monsieur Boulenger pour cette précision mais ajoute qu'il y a eu aussi beaucoup d'aménagements et beaucoup de taxes données.*

Sans autre question, il est procédé au vote.

- ⊙ Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :
  - D'autoriser la communauté de communes à se porter acquéreur du chemin du Bois des Marest, d'une contenance approximative de 13 ares, appartenant à la Commune de St Quentin Lamotte et ayant fait l'objet d'une procédure de déclassement. La rétrocession interviendra, après bornage, à l'euro symbolique. Les frais d'arpentages, d'actes ou autres frais annexes liés à cette cession, seront intégralement supportés par la Communauté de Communes.
  - De confier la rédaction de l'acte authentique de vente à Maître Pacary de la SCP Médrinal - Pacary - linke - Peschechodow – Sere
  - D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires, les actes, et à entreprendre toute démarche concourant à la réalisation de ce projet sur le parc d'activités.

## **12/ Questions et informations diverses**

### Remarques des Conseillers Communautaires

Mme Florence Le Moigne de dire : « Juste une information concernant le CIAS dont nous avons parlé tout à l'heure. Je voulais simplement informer les membres de l'assemblée que nous avons dernièrement voté les comptes de gestion et administratif. Le conseil d'administration se réunira lundi pour voter le budget. Lors de la dernière séance, j'ai proposé la mise en place d'un « pass culture solidaire ». Il s'agit d'un projet à mettre en place avec le soutien de l'assemblée communautaire, visant à permettre à nos populations de voyager pour aller vers les associations et les partenaires de la vie culturelle et socio culturelle ».

Monsieur le Président « c'est un projet retenu à l'unanimité par des membres du Conseil d'administration du CIAS, je le proposerai rapidement au bureau communautaire pour ensuite le présenter en conseil communautaire ».

La séance est levée à 20h26